

DECRET D/2022/ 0516 /PRG/CNRD/SGG  
PORTANT NOMINATION D'AMBASSADEURS

LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION,

**Vu** la Charte de la Transition ;

**Vu** la Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018 portant organisation générale de l'Administration publique ;

**Vu** la loi L/2019/0027/AN du 07 juin 2019 portant Statut Général des Agents de l'État ;

**Vu** l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 17 septembre 2021 portant prorogation des Lois nationales, Conventions, Traités et Accords internationaux en vigueur à la date du 5 septembre 2021 ;

**Vu** le Décret D/2021/011/PRG/CNRD/SGG du 08 octobre 2021 portant Structure du Gouvernement de Transition ;

**Vu** le Décret D/2021/0040/PRG/CNRD/SGG du 25 octobre 2021 portant nomination du Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération Internationale, de l'Intégration Africaine et des Guinéens de l'Étranger ;

**Vu** le Décret D/2022/0083/PRG/CNRD/SGG du 07 février 2022 portant attributions et organisation du Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Internationale, de l'Intégration Africaine et des Guinéens de l'Étranger ;

**Vu** le Décret D/2022/0387/PRG/CNRD/SGG du 20 août 2022 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

**Vu** le Décret D/2022/0388/PRG/CNRD/SGG du 20 août 2022 portant remaniement partiel du Gouvernement ;

**Vu** le Communiqué n° 01 du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) du 5 septembre 2021 portant prise effective du Pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;



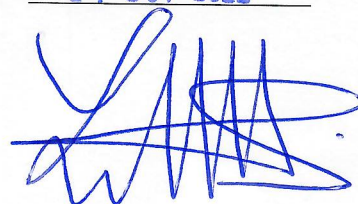
## **DÉCRÈTE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les hauts cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. **Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la République de Guinée auprès des Nations Unies à New York : Monsieur Paul Goa ZOUMANIGUI**, précédemment Conseiller Diplomatique du Président de la Transition ;
2. **Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire près le Royaume de Belgique : Mme Aïssata DOUKOURE**, précédemment Chargée d'Affaires auprès de l'Union Européenne et du Royaume de Belgique ;
3. **Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire près la Confédération Helvétique et Représentant Permanent auprès de l'Office des Nations Unies et autres organisations internationales à Genève : Monsieur Mohamed Chérif DIALLO**, précédemment Conseiller chargé de la Coopération Internationale, de l'Intégration Africaine et des Guinéens de l'Étranger au Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Internationale de l'Intégration Africaine et des Guinéens de l'Étranger ;

**Article 2** : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 27 OCT 2022



**Colonel Mamadi DOUMBOUYA**